

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19085 - 74ÈME ANNÉE

Rassemblement organisé samedi à Saint-Denis par le Comité de solidarité Chagos-Réunion et le Mouvement réunionnais pour la paix

Tous avec les Chagossiens



Les Chagossiens sont un peuple avec une culture, une langue et un pays. Depuis 50 ans, ils luttent pour la reconnaissance d'un droit élémentaire, celui du droit d'un peuple à vivre dans son pays.

Du 3 au 6 septembre, la Cour internationale de justice examinera l'affaire de l'interdiction faite aux Chagossiens de vivre dans leur pays dont ils ont été expulsé en raison de la construction de la base militaire de Diego Garcia. Les Réunionnais ont toujours été en première ligne de la solidarité avec la cause du peuple chagossien. Ce combat connaîtra samedi une nouvelle étape avec l'organisation d'un rassemblement à l'appel du Comité de solidarité Chagos-Réunion et du Mouvement réunionnais pour la paix. Rendez-vous à 10 heures à Saint-Denis, place des Droits de l'homme à Champ-Fleuri. Voici le texte de l'appel diffusé hier par le Comité de solidarité Chagos-Réunion.

Cher(e) ami(e) du Comité de Solidarité Chagos La Réunion, C'est dans quelques jours que s'ouvre la session de la Cour Internationale de Justice traitant de la question chagossienne. Cela va se passer à La Haye (Pays-Bas) du 3 au 6 septembre prochains. Cette échéance cruciale est attendue avec un immense intérêt et un immense espoir par les Chagossiens en tout premier lieu, qui ont fait du retour à leurs îles natales l'objectif d'un demi-siècle de luttés. Mais l'avis de la Cour de La Haye va être également observé avec la plus grande vigilance par tous les pays qui ont formé la grande majorité de l'assemblée générale des Nations-Unies ayant voté pour la motion du gouvernement de Maurice (94 voix pour, 15 voix contre) en juin 2017. Autant

de forces progressistes qui soutiennent la cause chagossienne dans le monde entier.

A La Réunion, le Comité de Solidarité Chagos La Réunion (C.S.C.R.) a œuvré depuis sa création en 2010 à un mouvement de solidarité envers nos soeurs et frères chagossiens. Le récent séjour dans notre île d'une délégation chagossienne conduite par Olivier Bancoult a été l'occasion de renforcer les liens et de mieux faire connaître l'histoire chagossienne dont la cruauté est encore ici insuffisamment perçue.

Depuis leur départ début juin, le C.S.C.R. a pu contribuer à la présence de plusieurs Chagossiennes et Chagossiens aux débats de La Haye. Il en a été de même des initiatives de solidarité prises par le Mouvement Réunionnais pour la Paix, et par l'association 'Espace pour Promouvoir l'Interculturel'. Que toutes les donatrices et tous les donateurs soient ici sincèrement remercié(e)s. Toutes ces initiatives rassemblées ont permis de contribuer à la présence de 9 personnes qui pourront témoigner du drame chagossien devant les juges de la Cour internationale.

A la veille de l'ouverture de la session de la Cour internationale, le Mouvement Réunionnais pour la Paix et le Comité Solidarité Chagos La Réunion organisent un rassemblement de soutien le samedi 1er septembre à 10 heures à Champ Fleuri. Vous y êtes chaleureusement convié(e).

Human Rights Watch dénonce le scandale

Une commission d'enquête dissimule les crimes de guerre au Yemen

Les enquêtes de la coalition dirigée par l'Arabie saoudite sur des crimes de guerre présumés commis au Yémen manquent de crédibilité et n'offrent pas de recours juridiques aux victimes civiles, a déclaré Human Rights Watch dans un rapport rendu public le 24 août.

Human Rights Watch a constaté que le travail du Joint Incidents Assessment Team, JIAT était loin de respecter les normes internationales en matière de transparence, d'impartialité et d'indépendance. Créé en 2016 après des preuves de violations des lois de la guerre par la coalition, le JIAT a échoué même dans son mandat limité d'évaluer les « requêtes et incidents » relatifs aux opérations militaires perpétrées par la coalition. Il a fourni des analyses de lois de la guerre très imparfaites et abouti à des conclusions douteuses.

« Pendant plus de deux ans, alors que la coalition affirmait que le JIAT enquêtait de manière crédible sur des frappes aériennes supposément illégales, les enquêteurs ne faisaient que dissimuler des crimes de guerre », a affirmé Sarah Leah Whitson, directrice de la division Moyen-Orient et Afrique du Nord à Human Rights Watch. « Les gouvernements qui vendent des

armes à l'Arabie saoudite devraient reconnaître que les simulacres d'enquêtes de la coalition ne les exonèrent nullement de complicité dans des violations graves au Yémen. »

Selon les enquêteurs, en septembre 2016, une attaque de la coalition contre un puits qui a tué et blessé des dizaines de civils était une « erreur involontaire ». Pourtant, lors d'un examen du site, Human Rights Watch a identifié au moins 11 cratères causés par des bombes.

À plusieurs reprises également, le JIAT a déterminé qu'une frappe aérienne était légale uniquement parce que la coalition avait identifié une cible militaire légitime, sans toutefois se demander si l'attaque était proportionnée d'un point de vue juridique, ou si les précautions nécessaires avaient été prises. L'organisme a minimisé l'étendue des dégâts causés aux structures civiles, au mépris des preuves matérielles. En 2015, la coalition a, à maintes reprises, bombardé un complexe résidentiel à Mokha, tuant au moins 65 personnes et en blessant des dizaines d'autres, mais le JIAT a conclu que le complexe avait été « partiellement touché par des bombardements involontaires »

Malgré les assurances de la coalition, il n'existe pas de recours véritable pour les victimes civiles ou leurs proches pour obtenir réparation de la part des forces de la coalition. Human Rights Watch a assuré un suivi de la situation des victimes de six des douze attaques pour lesquelles le JIAT avait recommandé une assistance avant le 31 juillet : aucune n'en a bénéficié jusqu'à présent.

La poursuite des frappes aériennes illégales et l'incapacité à enquêter sur les violations présumées de la coalition exposent les pays qui vendent des armes à la coalition – dont les États-Unis, le Royaume-Uni et la France – à des complicités lors de futures attaques illégales. Ils devraient immédiatement suspendre les ventes d'armes à l'Arabie saoudite. En septembre 2018, les États membres de l'ONU devraient soutenir le renouvellement et le renforcement du mandat du Groupe d'éminents experts du Conseil des droits de l'homme sur le Yémen. Le Yémen devrait dans les meilleurs délais devenir partie au Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI).

Source Human Rights Watch

In kozman pou la rout

« Tyé kouyon pou pran son plass »

Sa in kozman moin la antann néna bien lontan é pou dir la vérité, mi partaz kozman moin la mark an-o la si la pas an pour san, mé dann in bon proporsyon. Pou kosa ? Pars lo bann landroi moin la gingn lokazyon ète, moin la romark la bétiz, in pé partou, lé an karo. Li lé dann l'antouraz bann gran pèrsonaz konm dann la kaz bann ti kolon. Shakinn néna son par, konm i di, é kan in n'afèr inprévizib i ariv, ou i rann aou kont la bétiz i mank pa l'imazinasyon. I paré èl i done in l'idé dsi l'infini. D'ote va dir l'intélizans imène osi lé konmsa, èl i done anou galman in lidé d'linfini. Mé ozis, kisa lé pli for ? Kisa lé pli sir d'gagné ? Mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Edito

Démission de Nicolas Hulot : l'impossibilité de changer le système de l'intérieur

Depuis hier matin, l'annonce de la démission de Nicolas Hulot du gouvernement suscite de nombreux commentaires. C'est en effet une personnalité emblématique, connue pour ses positions pour la défense de l'environnement, qui avait décidé de s'impliquer politiquement en acceptant l'année dernière de devenir ministre de l'Écologie et de la Transition écologique. Mais au bout de 15 mois, il a fait le choix de quitter le gouvernement.

Les faits montrent que la vie sur la planète est en danger. C'est la conséquence des modes de production et de consommation dominants. Ils amènent une surexploitation des ressources naturelles et des êtres humains pour tirer toujours plus de profit. Les dirigeants du monde disposent de toutes les données qui montrent que la poursuite de ce système mène à la catastrophe.

Or, depuis son arrivée au pouvoir, Emmanuel Macron contribue à accentuer cette politique. C'est ce que soulignent ses décisions qui vont à l'encontre de la protection de l'environnement, car elles concourent à continuer sur la voie d'un mode de production qui n'est pas soutenable, avec pour priorité la recherche du profit.

Nicolas Hulot songeait qu'il pouvait changer les choses de l'intérieur, c'était le sens de son engagement dans le gouvernement. Son expérience lui montre que ce n'est pas possible. Il a donc décidé de ne plus être solidaire des décisions qui seront prises, et a par conséquent démissionné du gouvernement.

Le départ de Nicolas Hulot est une nouvelle illustration de l'impasse d'un système. Pour sauver la vie sur la planète, il est nécessaire d'en finir avec ces modes de production et de consommation qui arrivent à épuiser en 7 mois les ressources produites par la Terre en 12 mois. Cela suppose de dépasser ces modes pour aller vers une nouvelle civilisation capable de concilier le respect des droits fondamentaux de tous les êtres humains, et celui de la Nature. Cette nouvelle civilisation est possible, c'est pour elle que se battent les communistes.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Oté

Final de kont li té konm in sinz dann in rozoir !

So matin, kan moin la lévé moin la aprann lo minis lékoloji la démisyoné dan la nuite é d'après sak i di bann zoinalis té i atann dopi si tèlman lontan li téi démisyoné, ké kan li la démisyoné, sa la étone in bonpé. Dizon banna téi pans li téi doi kontinyé manz son vomé ankor kék tan. Akoz pa ziska la fin lo manda méyé Macron ?

Romark azot bien, bononm-la, sa i fé in pé d'tan moin la kalkil ali. Li la donn ali in brové sipèryèr dann lékoloji é i paré in bonpé fransé l'avé donn ali diplôme-la. Mé nou, nou rényoné, nou l'avé poin zéskiz par rapor ali. Mi rapèl solman in zour méyé Hollande sète espès foutèr d'moun dodan la anvoye ali fé in misyon La Rényon é li la pass dovan la rout an mèr.

Mi pans li té kant mèm bien plasé pou aprésyé shantyé-la dsi lo ponn vizé pou protèz la natir. Li dové konète bann vré lékolojis l'avé donn in l'avi négatif isi mèm La Rényon é déor laba dann La frans mé li la pa di arien. Li la mèm pa fé antann son voi dann in kékshoz sèryé pou nou é sèryé pou l'imanité. Di pa moin li téi koné pa lo késtyonn réshofman klimatik i ménas anou. Di pa moin li té i koné pa in pé partou lété dékonséyé kontrui bann z'ouvraz dan la mèr. Di pa moin, non pli, li té i koné pa nout l'anvironeman lé frazil.

Pètète final de kont li té pa la avèk nou. Pètète li téi sousyé plis sak i éspass laba dann l'erop. A moins ké li lété in espésyalis pou aval koulèv é si lé konmsa, étone pa nou méyé Macron l'avé trouv dan li in léspésyalis dann domène-la. Sansa ankor pli pir li té konm in sinz pri dann in rozoir.

Justin